

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



12009922

DÉPOSÉ AU GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE NAMUR

le 30 mai 2011

Pr le Greffier

N° d'entreprise : (0) 428.797.111

Dénomination

(en entier) : **Société du Bois notre Dame en abrégé BND**

Forme juridique : société coopérative à responsabilité illimitée

Siège : avenue de la Vecquée 17 5000 Namur

Objet de l'acte : Nomination d'administrateurs

Texte Il ressort du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société du Bois notre Dame en abrégé BND, tenue le 21 mai 2011 12h00' au siège social avenue de la Vecquée 17 5000 Namur: 2° nomination de membres du conseil Sont nommés membres du conseil d'administration pour une durée de six ans jusqu'à l'assemblée générale ordinaire, le 3è samedi de mai 2017 1. François de Lhoneux, rue François Gay, 160, 1150 Woluwé-saint-Pierre, 2. Benoît de Lhoneux, avenue de la Vecquée, 17, 5000 Namur, 3. Dimitri van der Mersch avenue des Carmélites 1180 Uccle, 4. Hyacinthe de Lhoneux, rue de Francesse, 2, Natoye, 5. Samuel de Lhoneux, 51 rue des Prés, L-5316 Contern. Benoît de Lhoneux et Dimitri van der Mersch ont chacun qualité d'administrateur-délégué, chacun peut seul représenter la société. François de Lhoneux renonce à sa qualité d'administrateur-délégué à la date du 21 mai 2011.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 12/01/2012 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature